



Société anonyme au capital de 1 476 582 225,00 €
Siège social : 1, cours Ferdinand de Lesseps, F-92500 Rueil-Malmaison
552 037 806 RCS Nanterre
www.vinci.com

Assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire du 14 avril 2015 Modalités de mise à disposition des documents préparatoires

Les actionnaires de VINCI sont invités à participer à l'assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire de la Société qui se tiendra

**le mardi 14 avril 2015 à 10 heures,
Carrousel du Louvre,
99, rue de Rivoli – 75001 Paris.**

L'avis préalable à l'assemblée générale mixte, comprenant l'ordre du jour de l'assemblée, le texte des résolutions soumises par le Conseil d'administration à l'approbation de l'assemblée et les principales modalités de participation et de vote à l'assemblée, a été publié au BALO (Bulletin des annonces légales obligatoires) en date du 6 mars 2015 ; l'avis de convocation sera publié au BALO en date du 25 mars 2015. Ces avis seront consultables dès leur publication au BALO sur le site Internet de la Société www.vinci.com.

Les documents et renseignements relatifs à cette assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires de la Société dans les conditions légales et réglementaires en vigueur. Les documents visés à l'article R225-73 du code de commerce seront consultables sur le site Internet de la Société www.vinci.com – rubrique Actionnaires – onglet Assemblée Générale.